

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – CIMAT 2024

1- DISCIPLINE

Le Centre International des Métiers de l'Aviation et du Tourisme – CIMAT a pour mission de donner une formation de haut niveau afin de préparer ses auditeurs à une meilleure vie professionnelle.

L'ordre et la discipline sont indispensables à l'accomplissement de cette mission.

Le règlement et les consignes écrites ou orales devront donc être observés rigoureusement pour la bonne marche de la formation.

2- HORAIRES

Les auditeurs qui se présenteraient avec plus de 15 minutes de retard ne peuvent être admis en classe. Leurs admissions au cours sont conditionnées par une justification auprès de l'administration.

3- TRAVAIL ET ASSIDUITÉ

- Tous les cours sont obligatoires
- Toute absence doit être justifiée par l'auditeur lui-même ou par un mot de ses parents, ou encore par un certificat médical.
- Tout devoir non fait pour quelque raison que ce soit doit être rattrapé.
- L'obligation de présence à un devoir surveillé n'autorise en aucun cas l'absence au cours qui le précède.

4- TENUE VESTIMENTAIRE

Les auditeurs sont tenus de s'habiller correctement dans l'uniforme de CIMAT avec chaussures fermées obligatoires.

5- A SAVOIR

- Il est scrupuleusement interdit aux auditeurs de fumer dans nos locaux.
- Il est formellement interdit de manger dans les salles de formation.
- Il est formellement interdit de décrocher et même de communiquer au téléphone pendant les cours.
- **Le centre de formation dégage toute responsabilité quant aux objets volés ou égarés.**

6- EXAMEN DE FIN DE FORMATION

Les conditions à réunir pour être programmé à l'examen IATA sont les suivantes :

- Avoir versé 100% de la scolarité
- **L'examen IATA est facultatif**
- Payer les frais d'examen de 575.000 F.CFA, à la fin de votre formation

7- PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Le paiement des frais de scolarité s'effectue selon un échéancier défini au début de la formation

8- VALIDITE DE L'INSCRIPTION ET DE LA FORMATION

L'inscription est valable pour :

- Huit (8) mois pour les auditeurs qui ne souhaitent pas passer l'examen IATA
- Douze (12) mois au maximum pour les auditeurs qui passeront l'examen IATA.

Toute disparition de l'auditeur d'une durée de plus de deux (2) mois sans justification annule purement et simplement son inscription.

9- VALIDATION DE LA FORMATION

- Tous les auditeurs ayant participé effectivement à la formation et/ou au stage auront un certificat de formation et une attestation de stage
- Seuls, les auditeurs qui passeront l'examen IATA auront le diplôme international s'ils sont admis.

10- RECONDUCTION A L'EXAMEN APRES UN ECHEC

En cas d'échec, votre reconduction à l'examen de la seconde chance, doit se faire dans les 72H après l'annonce des résultats.

11- EXAMEN EN LIGNE

L'examen IATA se déroule en ligne avec des exigences et modalités à respecter.

- a) L'examen se fait avec un ordinateur respectant la configuration exigée par IATA et connecté à internet haut débit.
- b) Il y a un superviseur IATA qui vous surveille lors de l'examen en ligne
- c) Suivre scrupuleusement les indications du superviseur

- d) En cas de problème de coupure d'électricité et de problème sur l'ordinateur, faites rapidement des captures d'écran. Sans capture d'écran pour justifier le problème, cela est considéré comme une tricherie, synonyme d'échec.
- e) En cas de situation inconfortable envoyer un message écrit au superviseur pour le lui signifier.
- f) Si vous vous lever pendant la composition sans son accord cela est considéré aussi comme une tricherie.

En cas de non-respect des exigences de l'examen en ligne, vous êtes responsable de votre échec. Les nouvelles charges liées à la reprise de votre examen vous reviendront.

12- EXCLUSION

Toute atteinte à l'intégrité physique ou morale du corps enseignant et du personnel fera l'objet d'exclusion.

En cas de démission ou d'exclusion de l'auditeur, non seulement les frais de scolarité déjà payés ne seront pas remboursés mais en plus ils devront être soldés, faute de quoi le centre se réserve l'opportunité de toutes poursuites.

Lu et approuvée

La Direction

Nom et prénoms

Signature